

Direction Départementale des Territoires
Service Eau et Environnement

ARRÊTÉ

fixant la liste des référents aptes à l'identification du putois, du vison d'Amérique
et du vison d'Europe

Le Préfet des Deux-Sèvres
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le Code de l'Environnement et notamment les articles R 427-6, R 427-8, R 427-13 à R 427-18 et R 427-25 ;

Vu l'arrêté ministériel du 2 septembre 2016 pris pour l'application de l'article R 427-6 du code de l'environnement et fixant la liste, les périodes et les modalités de destruction des espèces non indigènes d'animaux classées nuisibles sur l'ensemble métropolitain ;

Vu l'arrêté du premier ministre en date du 30 janvier 2018 nommant M. Thierry CHATELAIN directeur départemental des territoires des Deux-Sèvres à compter du 19 février 2018 ;

Vu la délégation de signature en matière de police de la chasse au profit du directeur départemental des territoires signée le 31 décembre 2020 par le préfet des Deux-Sèvres et publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture, ainsi que l'arrêté de subdélégation du 30 mars 2021 ;

Vu l'arrêté fixant la liste des référents aptes à l'identification du putois, du vison d'Amérique et du vison d'Europe du 22 mars 2021 ;

Sur proposition du directeur départemental des territoires ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Objet

La liste des experts référents formés dans le cadre de la politique de restauration du vison d'Europe et aptes à identifier les espèces putois (*Mustela putorius*), vison d'Amérique (*Mustela vison*) et vison d'Europe (*Mustela lutreola*) est annexée au présent arrêté.

Article 2 : Validité

Le présent arrêté est en vigueur pour une durée de une (1) année à compter de sa date de signature.

Article 3 : Recours

Le présent arrêté peut être contesté par voie de recours contentieux formulé auprès du tribunal administratif de Poitiers dans les deux mois suivant sa publication.

Le recours juridictionnel peut également être déposé sur l'application internet « Télérecours citoyen », à l'adresse suivante : www.telerecours.fr.

Article 4 : Abrogation


L'arrêté fixant la liste des référents aptes à l'identification du putois, du vison d'Amérique et du vison d'Europe du 22 mars 2021 est abrogé.

Article 5 : Exécution

La secrétaire générale de la préfecture des Deux-Sèvres, le directeur départemental des territoires, le chef du service départemental de l'Office Français de la Biodiversité, la fédération départementale des chasseurs ainsi que tous agents habilités en matière de police de la chasse sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera affiché dans toutes les mairies.

Niort, le **06 JUIL. 2021**

Le préfet
Par délégation
Le directeur départemental des territoires
Par subdélégation,
Le chef de Service eau environnement


Cyril MOUILLOT

**Annexe à l'arrêté
fixant la liste des référents aptes à l'identification du putois, du vison d'Amérique
et du vison d'Europe**

Liste des référents pour la reconnaissance des mustélidés
du département des Deux-Sèvres (79)

Structures	Nom des référents	téléphone
Service Départemental de l'Office Français de la Biodiversité (OFB 79)	<u>En priorité</u> : Tony DAHAIS	06 25 07 05 63
	Nathalie BIGEARD	06 72 08 11 64
	Benoît CARATY	06 72 08 11 95
	Alain CLOCHARD	07 64 47 87 88
	Fabrice CONORT	06 25 07 05 69
	Hervé DUTOIS	06 25 07 05 66
	Yohanne EPRON	07 64 47 87 85
	Alain GERBAUD	06 25 07 05 61
	Sabrina LEFEBVRE	06 63 49 06 21
	Sébastien LUNET	06 62 80 20 92
	François RICHARD	06 72 08 12 41
	Alain SABOURIN	06 25 07 05 74
	Yohan TRIMOREAU	06 25 07 05 72
Luc TEXIER	06 25 07 05 64	
Fédération Départementale des Chasseurs des Deux-Sèvres (FDC 79)	Frédéric AUDURIER	06 07 08 32 62
	David BERTHONNEAU	06 07 56 78 04
	Hervé BOTON	06 07 56 77 80
	Bertrand BRUNET	06 70 88 61 64
	Romuald GABARD	06 74 89 83 36
	Maël GARETIER	06 70 88 61 63
	Marc PASQUIER	06 74 89 83 37
	Alexandre POUZINEAU	06 07 56 78 15
	Laurent BONNET	06 07 56 77 81
Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles Nouvelle- Aquitaine – antenne des Deux-Sèvres (FREDON 79)	Pascal FADAT	06 08 47 09 65
	Christophe SUIRE	06 71 72 61 58
Groupe de Recherche et d'Etude pour la Gestion de l'Environnement (GREGE)	Pascal FOURNIER	06 08 31 15 42
	Christine FOURNIER	ou
	Chloé BADUEL	05 56 25 86 54
	Estelle LAOUE	

En cas de capture de Mustélidés de type putois, vison d'Amérique, vison d'Europe et de doute quant à l'identification de l'animal capturé, merci de contacter l'une des personnes ci-dessus.

